

## Sondage au milieu agroforestier dans le cadre de l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC du Granit

Février 2022

### Introduction

#### *Contexte*

Dans le cadre de l'élaboration du PRMHH, la première étape consiste en la préparation et l'amorce de la démarche. Outre la collecte des données, cette étape vise à organiser les processus de concertation auprès des différents acteurs impliqués de près et de loin dans la rédaction du PRMHH, et ce en amont de la démarche, et de façon continue tout au long de cette démarche. Les processus de concertation peuvent prendre différentes formes, dont des sessions de travail, séances d'information, sondages ou assemblée publiques. Ils incluent des acteurs ayant une expertise dans le domaine, comme les OBV, CRE, et MRC voisine, mais aussi les utilisateurs du territoire.

1

La MRC du Granit comprend un très grand territoire peu urbanisé, avec un nombre important de producteurs agroforestiers. Ce sondage a donc été rédigé à l'intention de ce groupe d'acteurs, afin de sonder le terrain par rapport à leurs connaissances des enjeux, attentes, craintes, etc.

#### *Méthodologie*

Les questions du sondage ont été préparées par la MRC et validées par certains acteurs du milieu agroforestier afin de maximiser la portée de cet outil de concertation. Le sondage a ensuite été publié sur internet, médias sociaux et distribué en version papier durant quelques semaines afin d'avoir la participation du plus grand nombre de personnes possible. La liste des producteurs participants à la collecte des plastiques agricoles a également été utilisée. Et enfin, une publicité parue dans l'édition du 3 décembre 2021 du journal local L'Écho de Frontenac faisait également la promotion du sondage invitant le public cible à y prendre part. Le sondage comprend onze (11) questions, parfois développées en sous-questions, et tient compte des trois principales sphères du développement durable : soit la société, l'environnement et l'économie.

La MRC a reçu un total de 52 réponses. Ces réponses ont été recensées dans un tableau Excel, avant d'être analysées et regroupées par thématique. Les questions seront retranscrites et les réponses ensuite expliquées, illustrées par des graphiques en fonction du type de question (choix multiples ou questions à développement). Les questions à développement peuvent contenir plus d'une réponse par répondant.



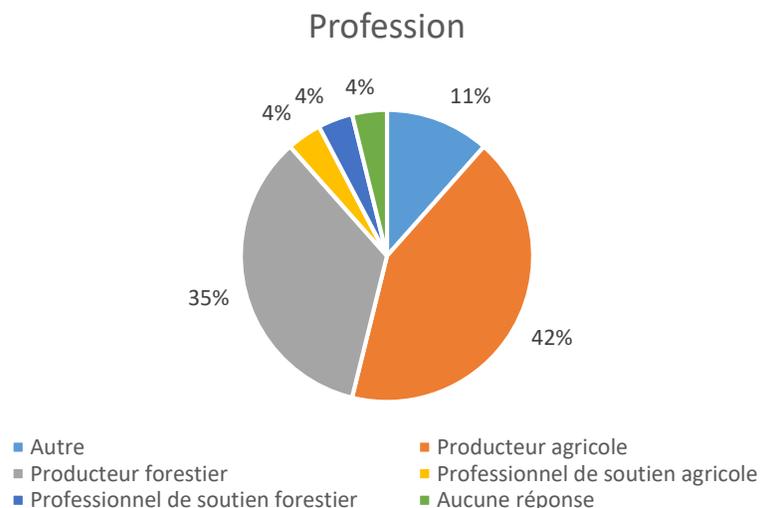
Nous avons pu remarquer que certaines réponses ont été influencées et sont donc surreprésentées. En effet, un groupe a produit un guide destiné à aider les producteurs agroforestiers à répondre au sondage. Des réponses y étaient suggérées et environ la moitié des répondants semblent l'avoir utilisé en tout ou en partie. Les résultats ont tout de même été pris en compte intégralement dans cette présentation. De plus, plusieurs répondants n'ont pas répondu à certaines questions, ce qui fait en sorte que les résultats ne sont pas nécessairement représentatifs d'un échantillon de 52 répondants. Enfin, certaines réponses aux questions étaient parfois complètement hors sujet. Ces réponses ont été prises en compte dans la mesure du possible, mais certaines ont été écartées.

## Résultats par questions

(les questions sont identifiées en bleu et les réponses en vert)

### 1. À quel titre complétez-vous ce sondage?

#### Résultat



2

### 2. Information sur votre entreprise (non requis pour les répondants en soutien professionnel)

Afin de bien situer vos réponses par rapport à votre type d'activité, voici trois sous-questions pour décrire votre entreprise :

a. Quelle est la production principale de votre entreprise?

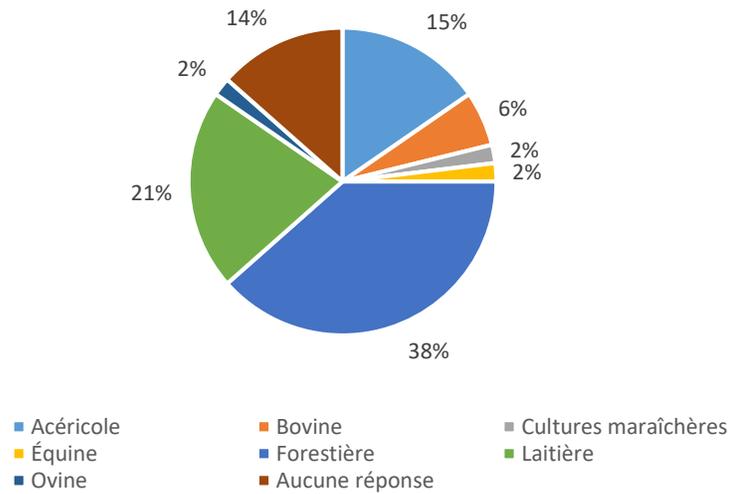
- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Acéricole | <input type="checkbox"/> Grains         |
| <input type="checkbox"/> Apicole   | <input type="checkbox"/> Grands gibiers |
| <input type="checkbox"/> Aquacole  | <input type="checkbox"/> Laitière       |



- Bleuets
- Bovin
- Caprin
- Cultures maraîchères
- Équin
- Forestière
- Fraise, framboises
- Lapin
- Oiseaux migrateurs
- Ovine
- Pommes
- Porcine

Résultat 2a

Production principale



3

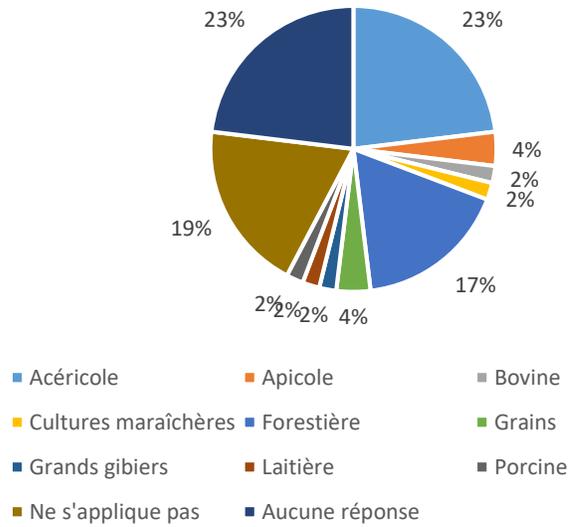
b. Quelle est la production secondaire de votre entreprise?

- Acéricole
- Apicole
- Aquacole
- Bleuets
- Bovin
- Caprin
- Cultures maraîchères
- Équin
- Forestière
- Fraise, framboises
- Grains
- Grands gibiers
- Laitière
- Lapin
- Oiseaux migrateurs
- Ovine
- Pommes
- Porcine
- Ne s'applique pas



## Résultat 2b

### Production secondaire

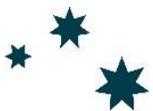
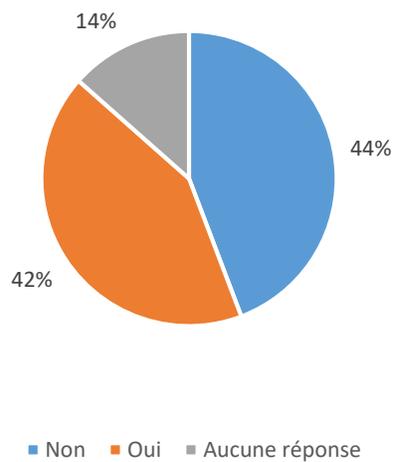


c. Est-ce que vos activités agricoles constituent votre principale source de revenus?

4

## Résultat 2c

### Revenu principal



### 3. Enjeux

Considérant que la majorité des milieux humides et hydriques se trouvent en terres privées agricoles ou forestières, il importe que tous connaissent bien les réalités et les enjeux de l'agriculture et de la foresterie. **Donnez-nous des exemples concrets de ces enjeux devant être considérés dans l'élaboration des PRMHH.**

#### Résultat

Les réponses données varient beaucoup. Certains ont proposé des enjeux très précis qui devraient être pris en compte, alors que d'autres ont proposé des enjeux plus larges. Par exemple, à quelques reprises, réduire le drainage dans ces milieux et respecter les normes quant aux bandes riveraines ont été mentionnées. D'un autre côté, certaines réponses identifiaient comme enjeux la protection de l'environnement. Dans une très grande majorité des cas, les répondants indiquaient que les pertes financières ou pertes de superficies rattachées à l'élaboration des PRMHH constituaient un enjeu.

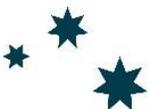
Une réponse intéressante illustre que, peu importe l'enjeu, il est important d'avoir un point de vue à partir du terrain et se mettre dans la peau d'un producteur agroforestier avant de prendre des décisions. Un autre répondant soulignait l'enjeu de bien identifier et délimiter les milieux humides, qui est en effet un défi en soi.

5

Sujet de réponse	Occurrence
Protection de l'environnement	11
Impacts financiers causés	11
Perte de superficie causée	10
Problématiques précises (non-respect des bandes riveraines, engrais chimiques, drainage, développement riverain, etc.)	9
Rendements écologiques vs financiers	4
Enjeux de gouvernance	2
Aucune réponse ou hors sujet	8

### 4. Leviers financiers

Il est concevable que la création ou le rétablissement de milieux humides et hydriques (objectif d'aucune perte nette) touchent beaucoup les secteurs forestiers ou agricoles puisque toutes pertes de superficies entraînent des pertes de revenus potentielles. Ceci implique une réflexion relativement aux compensations financières pour les producteurs agricoles et forestiers pour leurs contributions aux objectifs de conservation. Les MRC ne sont pas des instances pouvant mettre sur pieds une telle aide financière, mais elles peuvent travailler à une mobilisation et proposer des actions en ce sens. **Aidez-nous à bonifier cette réflexion.**



## Quels seraient de bons leviers financiers qui pourraient encourager les producteurs agricoles et forestiers à contribuer à l'effort de conservation des MHH?

### Résultat

Les répondants ont identifiés divers leviers financiers pouvant encourager les producteurs agricoles et forestiers à contribuer à l'effort de conservation, comme le montre le tableau. Le point commun dans toutes ces réponses est à l'effet que les producteurs veulent être compensés pour les coûts engendrés. Selon les répondants, des compensations de superficie cultivable ou un accompagnement professionnel gratuit sont des moyens intéressants d'être compensés.

Un des répondants a proposé la création d'un comité avisé à la MRC qui évaluerait chaque proposition pour connaître les impacts pour les producteurs agricoles et forestiers. Un fond compensatoire serait créé à même le compte de taxe foncière pour la conservation d'un milieu humide ou hydrique chez un propriétaire foncier.

Sujet de réponse	Occurrence
Compensation financière	6
Subventions	6
Exemptions de taxes	6
Compensation de superficie	5
Crédits d'impôt	5
Aucune réponse ou hors sujet	20

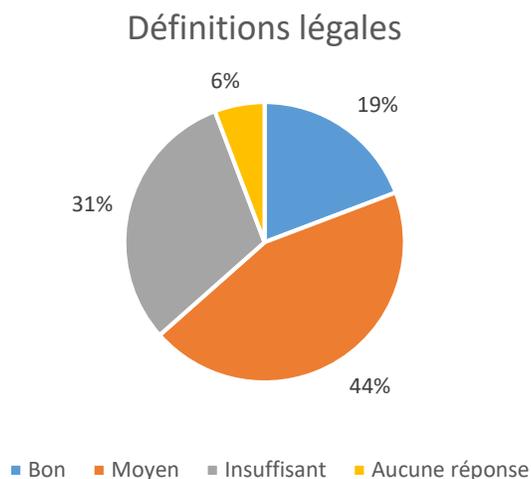
6

## 5. Connaissance de la loi

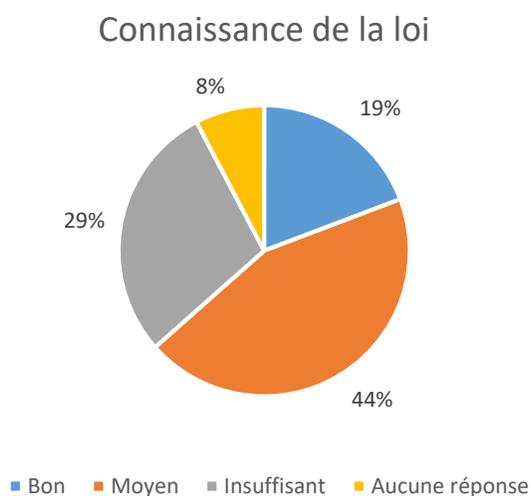
Comment qualifiez-vous le niveau de compréhension des **définitions légales** des MHH auprès des producteurs : **Excellent, Bon, moyen, insuffisant** ? Qu'en est-il de la compréhension des **lois et règlements** en vigueur s'appliquant aux MHH ? **Développez sur de bons moyens d'améliorer la sensibilisation des producteurs à cet égard.**



### Résultat 5.1



### Résultat 5.2



7

### Résultat 5.3

À savoir quels seraient de bons moyens d'améliorer la sensibilisation des producteurs par rapport à la connaissance de la loi, beaucoup ont répondu qu'il était difficile de s'y démêler dans les nombreux lois et règlements, et qu'il y avait trop de paliers décisionnels. Un exemple qui est revenu dans les mêmes mots à plusieurs reprises est le fait que les différents paliers ne s'entendent pas sur la définition d'un cours d'eau, il devient alors difficile pour les producteurs de s'y retrouver.

Différents types de partage d'information ont aussi été proposés.



Sujet de réponse	Occurrence
Trop de paliers décisionnels et plusieurs interprétations des normes	8
Avoir des personnes-ressources sur le terrain	7
Tenir des séances d'information	5
Utilisation de différentes plateformes pour communiquer l'information (journaux spécialisés, courriels, web, etc.)	5
Publier un guide des bonnes pratiques	5
Avoir plus de financement et de leadership de la part de la MRC	3
Aucune réponse ou hors sujet	9

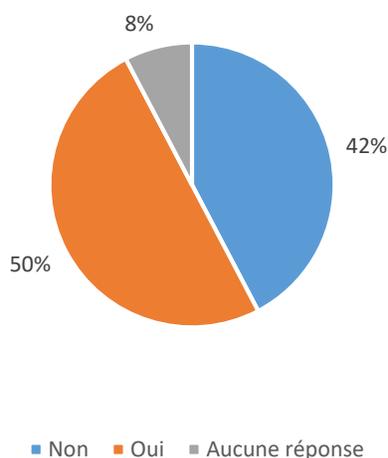
## 6. Changements climatiques

Jusqu'à présent, est-ce que les changements climatiques affectent la pratique de vos activités ? Donnez-nous des exemples de conséquences vécues et/ou des moyens d'adaptation que vous souhaitez mettre en œuvre.

8

### Résultat 6.1

Changements climatiques



### Résultat 6.2

Les réponses se divisent en deux types : les conséquences vécues et les moyens d'adaptation. Parmi les conséquences vécues, la sécheresse est la réponse qui a été mentionnée le plus souvent, avec comme résultat une réduction du rendement, surtout



pour les foins. Les moyens d'adaptation proposés étaient la revégétalisation de certains milieux afin de favoriser l'ombrage et la rétention des eaux. Les cultures indigènes et adaptées au contexte climatique ont aussi été soulevées.

Un bon nombre de répondants ont indiqué qu'ils ne comprenaient pas le lien entre cette question et les MHH, comme quoi beaucoup de sensibilisation reste à faire. Parmi les réponses intéressantes, l'utilisation d'outils comme des fiches de conditions climatiques futures et une meilleure planification pourrait permettre de s'adapter aux effets des changements climatiques.

Sujet de réponse	Occurrence
<b>Conséquences vécues</b>	
Sécheresse	13
Réduction du rendement	5
Températures extrêmes	2
<b>Moyens d'adaptation</b>	
Revégétalisation (ombrage, rétention de l'eau, etc.)	3
Cultures adaptées / indigènes	3
<b>Aucune réponse ou hors sujet</b>	21

## 7. Perturbations

Voici une liste non exhaustive de perturbations qui seront recensées dans le portrait du PRMHH :

- La mise en culture des milieux humides ;
- Les travaux forestiers non conformes dans des tourbières ou des marécages boisés, ou dans la rive des cours d'eau ;
- La circulation de la machinerie forestière non adaptée à la capacité portante du sol (orniérage ou traces de machinerie) ;
- Le drainage de milieux humides ouverts ou boisés ;
- Les travaux de creusage dans les cours d'eau ;
- L'accès des animaux au cours d'eau ;
- Les accumulations de sédiments à l'exutoire des cours d'eau et dans les lacs ;
- Le non-respect de la bande de végétation de trois mètres en secteur agricole.

Selon nos données, ces perturbations sont encore à l'origine de plusieurs problématiques observées. **Qu'est-ce qui favoriserait l'engagement de vos secteurs respectifs à réduire ces perturbations ? Quels seraient les meilleurs outils et moyens pour y parvenir selon vous ?**



## Résultat

Les réponses se divisent en trois catégories principales soit une sensibilisation accrue, des mesures coercitives plus contraignantes ou des compensations financières. On peut en déduire que certains producteurs ne sont pas complètement à l'aise avec le lien entre leurs activités et l'impact sur les milieux humides et hydriques. D'autres, cependant, semblent comprendre ces enjeux, mais choisissent l'option la moins coûteuse et changeraient leur pratique s'il y avait une compensation financière.

Quelques répondants ont proposé la mesure de la « carotte et du bâton », sévir en cas d'infraction, mais aussi reconnaître et récompenser les bonnes pratiques.

Sujet de réponse	Occurrence
Éducation / sensibilisation	8
Information / consultation	6
Inspections, application de la réglementation et amendes accrues	5
Compensations financières	4
Respect de la réglementation par tous les acteurs	2
Accompagnement professionnel	2
Contrôle du déboisement / revégétalisation	2
Aucune réponse ou hors sujet	21

10

## 8. Conservation

La conservation se définit comme un ensemble de pratiques comprenant la **protection, la restauration et l'utilisation durable** des ressources et visant la préservation de la biodiversité, le rétablissement d'espèces ou le maintien des services écologiques au bénéfice des générations actuelles et futures. À la lecture des définitions des trois (3) moyens de conservation ci-dessous, **proposez pour chacune des actions, des pratiques ou des activités qui contribuent à la conservation des MHH en lien avec l'agriculture et/ou la foresterie.**

- **Protection** : Ensemble de moyens visant à maintenir l'état et la dynamique naturels des écosystèmes et à prévenir ou à atténuer les menaces à la biodiversité (ex. : protéger les cours d'eau des apports de sédiment en provenance des chemins forestiers).
- **Restauration écologique** : Ensemble d'actions visant, à terme, à rétablir un caractère plus naturel à un écosystème dégradé ou artificialisé (ex : ex : laisser un cours d'eau anciennement redressé se déplacer et reprendre des courbes naturelles).
- **Utilisation durable** : Utilisation d'une ressource biologique ou d'un service écologique ne causant pas ou peu de préjudices au milieu ou à



l'environnement, ni d'atteinte importante à la biodiversité. L'utilisation durable peut inclure ou non des activités de prélèvement (ex. : planifier la construction d'un chemin forestier de façon à minimiser les impacts sur les MHH).

### Résultat 8.1

Beaucoup de répondants ont indiqué que les bandes de protection / bandes riveraines constituaient le meilleur moyen pour protéger les milieux humides et hydriques face aux activités agricoles et forestières. Des moyens limitant le drainage ont aussi été proposés, comme interdire toute activité dans ces milieux, aménager des bassins de sédimentation, ou encore travailler le sol de façon minimale.

Une réponse intéressante était la création de réserves naturelles afin de protéger les milieux les plus sensibles. Ce répondant mentionne par exemple que le marais à la tête du lac Mégantic représente un milieu humide exceptionnel et que la meilleure façon de le protéger serait d'en faire un site de conservation.

Sujet de réponse	Occurrence
Bandes de protection	6
Interdire toute activité dans ces milieux	4
Bassins de sédimentation / zones de rétention	3
Aménagement / plan validé par des professionnels	3
Travail minimal au sol	2
Interdire le drainage	2
Aucune réponse ou hors sujet	24

11

### Résultat 8.2

Certains répondants font remarquer que l'attention devrait être portée du côté des milieux urbains et de villégiature comme milieux dégradés et artificialisés. L'urbanisation a certainement ses défauts, mais dans le cadre de ce sondage, la question est adressée au milieu agroforestier.

Beaucoup de répondants ont indiqué que la revégétalisation des berges et des milieux dégradés représentait une bonne solution. Que ce soit des bandes riveraines ou d'autres types d'espaces, la revégétalisation permet le contrôle de l'érosion, diminue les ilots de chaleur, etc. Dans le même ordre d'idée, quelques répondants préconisent la revégétalisation, mais de façon passive; c'est-à-dire de ne rien faire et attendre que le milieu se rétablisse par lui-même. Cette action a l'avantage de coûter beaucoup moins cher.



Sujet de réponse	Occurrence
Étalement urbain responsable des cours d'eau redressés, pas l'agroforesterie	4
Revégétalisation / renaturalisation des berges	4
Bandes de protection	3
Ne rien faire (restauration passive)	3
Prévenir plutôt que restaurer	2
Aucune réponse ou hors sujet	27

### Résultat 8.3

L'exemple utilisé dans cette question semble avoir irrité plusieurs répondants, comme si la construction de chemins forestiers était la principale source de préjudices sur les milieux humides et hydriques. Les réponses ont aussi été influencées comme expliqué dans l'introduction. Ainsi, beaucoup de répondants ont répondu quasiment mot pour mot que la foresterie était une activité durable selon le gouvernement du Québec. D'autres réponses vont dans le sens de l'interdiction d'engrais chimiques et de pesticides, surtout en milieux sensibles, ou l'accès à des ressources professionnelles et des études avant de débiter les travaux.

Un répondant a fait référence à un guide des saines pratiques d'interventions forestières en milieu humide boisé des forêts privées du Québec. Ce guide pourrait être vulgarisé au besoin et être partagé aux producteurs dans un souci de sensibilisation.

12

Sujet de réponse	Occurrence
« La foresterie est durable »	5
Besoin de financement approprié	4
Faire des chemins forestiers durables (ex. paillis, réduire le nombre, etc.)	3
Privilégier l'agriculture bio / interdire les engrais chimiques et les pesticides	2
Privilégier la récolte de matière ligneuse en hiver (orniérage)	2
Rédiger un guide des bonnes pratiques	2
Aucune réponse ou hors sujet	26

## 9. Conservation volontaire

La conservation volontaire exprime la prise en charge de la conservation du patrimoine naturel sur une terre privée par les gens qui en sont propriétaires, qui y habitent ou qui en profitent. Elle est fondée sur l'initiative et l'engagement d'une personne à gérer un immeuble ou une partie de celui-ci de manière à en préserver la nature (pour plus de détails, voir le site <https://rmnat.org/conservation-volontaire/>). **Êtes-vous intéressé par la conservation volontaire sur vos terres privées ?** Par exemple : seriez-vous prêt à



conserver, par la cessation d'activités, certains secteurs trop humides pour être utilisé en agriculture ou en foresterie de façon efficace et durable ? **Développez.**

### Résultat

La majorité des répondants sont ouverts à l'idée de la conservation volontaire. Cependant, beaucoup y mettent des conditions. Par exemple, ces personnes seraient prêtes à cesser complètement leurs activités dans certains milieux sensibles si une superficie équivalente leur est compensée, ou si cette conservation ne porte aucune contrainte légale. Cela représente bien le point de vue de beaucoup de producteurs dans ce sondage, alors qu'ils sont conscients de l'importance des milieux humides et hydriques, mais trouvent que la pratique de leur activité est déjà assez contraignante et veulent quelque chose en retour. Comme le dit un répondant : « Oui si j'ai de l'aide, non si vous me mettez un chaperon qui me donne des ordres. »

Sujet de réponse	Occurrence
Intéressé, mais... (si compensation, si pas d'engagement légal, si les autres le font, si on remplace ma superficie, etc.)	14
Non	10
Oui, intéressé	8
Peut-être	4
Pas assez d'information / doit peser le pour et le contre	2
Aucune réponse ou hors sujet	14

13

## 10. Outils et mesures

Voici quelques outils et mesures visant à réduire l'empreinte de l'agriculture et la foresterie sur les MHH. **Donnez votre opinion, vos suggestions et vos conseils** par rapport à ces outils et mesures, et **donnez votre niveau d'ouverture** à l'adoption de telles mesures sur le territoire de la MRC du Granit (**élevé, moyen, faible**). **Développez sur d'autres outils et mesures s'il vous vient des idées.**

- En présence de sites sensibles méritant un niveau de protection supérieur (lac sensible, milieu humide à forte valeur écologique, cours d'eau avec frayère), certaines MRC édictent des normes minimales de largeur de bandes riveraines plus restrictives que celles prévues à la Politique de protection des rives, du littoral et des zones inondables (ex. : conservation d'une bande de végétation élargie au lieu de 3 mètres) ;

Quel est votre niveau d'ouverture à l'adoption de ce type de mesure sur le territoire de la MRC du Granit?

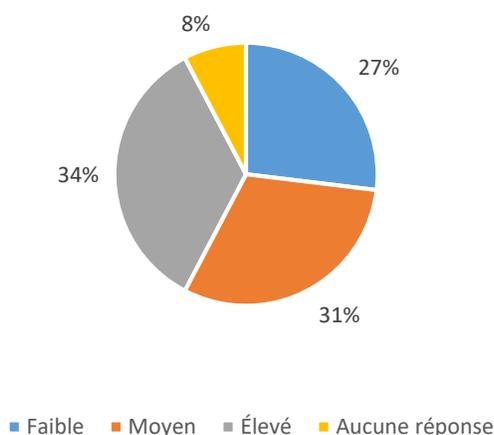
Niveau d'ouverture élevé



- Niveau d'ouverture moyen
- Niveau d'ouverture faible

### Résultat 10.1.1

#### Outils et mesures



**Donnez votre opinion, vos suggestions et vos conseils par rapport à cette mesure**

### Résultat 10.1.2

La majorité des répondants soulignent qu'il serait mieux de suivre la loi provinciale existante et de la faire respecter au lieu d'édicter des normes plus restrictives. Quelques répondants ont aussi indiqué qu'ils seraient ouverts s'il y avait compensation financière. Certains répondants soulignent qu'il est difficile d'évaluer cette mesure parce que les modalités ne sont pas définies. Il leur faudrait connaître les avantages et désavantages de chaque projet avant de se positionner.

Enfin, qu'ils soient pour ou contre, pour tous les outils et mesures présentés dans la question 10, les producteurs veulent être consultés en amont de la démarche avant l'adoption de tels outils et mesures.

Sujet de réponse	Occurrence
Suivre la loi provinciale en place plutôt	6
Faire respecter la réglementation actuelle à la place	6
Ouvert à l'idée, si compensations financières	4



Pas assez d'information / doit peser le pour et le contre	3
Sensibilisation et suivis à la place	2
Normes plus strictes nécessaires	2
Ouvert à certaines conditions (ex. seulement terres publiques)	2
Aucune réponse ou hors sujet	21

- Le PRMHH pourrait sélectionner des parcelles humides actuellement drainées et difficilement exploitables pour les dédier à une restauration. Par exemple, une restauration passive du milieu humide par le simple abandon des pratiques agricoles, ou par l'arrêt de l'entretien des fossés de drainage ou des cours d'eau récepteurs. La restauration active comme la fermeture de canaux de drainage peut aussi être envisagée pour restaurer d'anciens milieux humides ;

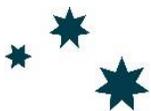
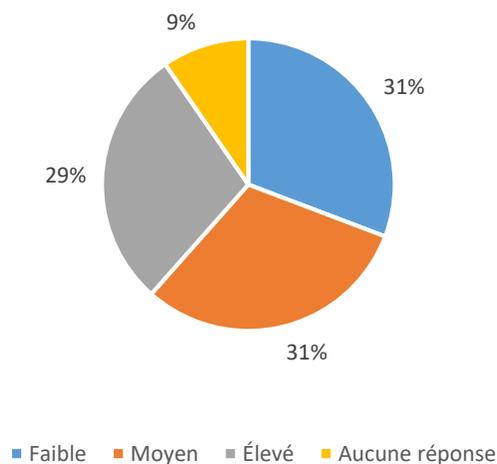
Quel est votre niveau d'ouverture à l'adoption de ce type de mesure sur le territoire de la MRC du Granit?

- Niveau d'ouverture élevé
- Niveau d'ouverture moyen
- Niveau d'ouverture faible

15

### Résultat 10.2.1

#### Outils et mesures



**Donnez votre opinion, vos suggestions et vos conseils** par rapport à cette mesure.

### Résultats 10.2.2

Comme à la question précédente, plusieurs répondants préfèrent ne pas répondre car les modalités n'étant pas établies, il leur est difficile de peser le pour et le contre : Quelles parcelles seraient restaurées? Quelles sont les particularités du terrain? Qui assumerait les coûts? Etc. Outre cela, les répondants sont plutôt ouverts à la restauration. Dans le cas de la restauration active, ils aimeraient bien sûr être compensés financièrement ou en superficie. Certaines personnes sont toutefois plus ouvertes à la restauration passive en raison de coûts moindres.

Une personne dit que le lac Trois-mille serait un bon terrain de jeu pour cette mesure, soulignant que les fossés de drainage ont grandement affecté la qualité de l'eau de ce lac.

Sujet de réponse	Occurrence
Pas assez d'information / doit peser le pour et le contre	6
Ouvert à l'idée, si compensations financières	4
Abandon des pratiques (restauration passive)	4
Coûts trop élevés / difficilement applicable	2
Au choix des producteurs	2
Cela représenterait un « retour en arrière »	2
Aucune réponse ou hors sujet	23

16

- Les cours d'eau redressés en terre agricole peuvent faire l'objet de travaux d'amélioration de l'habitat faunique. Par exemple, l'ajout de seuils en cours d'eau (petit barrage de moins de 30 cm de haut) crée de petites chutes qui creusent des fosses en aval. L'eau est donc plus oxygénée et la fosse sert de lieu de repos pour le poisson. Le PRMHH peut identifier des sites propices à ce genre d'intervention ;

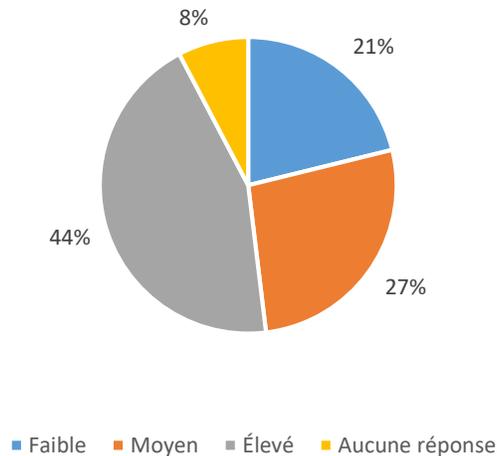
Quel est votre niveau d'ouverture à l'adoption de ce type de mesure sur le territoire de la MRC du Granit?

- Niveau d'ouverture élevé
- Niveau d'ouverture moyen
- Niveau d'ouverture faible



### Résultat 10.3.1

#### Outils et mesures



**Donnez votre opinion, vos suggestions et vos conseils** par rapport à cette mesure

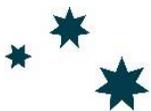
### Résultat 10.3.2

17

Le niveau d'ouverture est assez élevé à 44%. Comme les autres mesures proposées cependant, les répondants ne veulent pas avoir de pertes associées à ces mesures. Certaines personnes croient aussi que l'exemple choisi (seuils en cours d'eau) pourrait entraîner de nouvelles problématiques comme l'introduction de castors. Aussi, certaines personnes ne sont pas familières avec cette mesure et disent être ouvertes si l'efficacité de celle-ci est prouvée.

Un répondant souligne qu'il faudrait toutefois faire attention à ce que ces ouvrages ne soient pas faits en cours d'eau qui reçoit des eaux usées en amont. Cela implique donc que d'autres études devront être faites et les coûts ne devront pas être assumés par les propriétaires. Ceux-ci veulent également être informés en amont de la prise de décision.

Sujet de réponse	Occurrence
Ouvert à l'idée, si compensations financières	6
Nécessite de la surveillance / prudence	3
Peut causer des ennuis (ex. castor)	3
Ouvert à l'idée, si c'est bénéfique	3
Pas assez d'information / doit peser le pour et le contre	2
Les producteurs doivent être impliqués en amont de la décision	2
Aucune réponse ou hors sujet	27

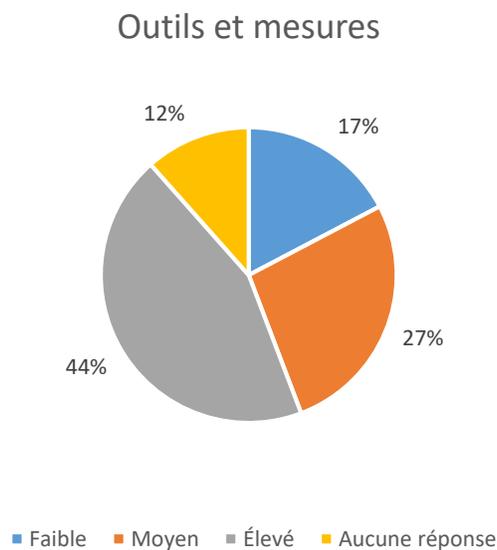


- La mise en place de programme de plantation d'arbres en bande riveraine pour favoriser l'habitat du poisson ;

Quel est votre niveau d'ouverture à l'adoption de ce type de mesure sur le territoire de la MRC du Granit?

- Niveau d'ouverture élevé
- Niveau d'ouverture moyen
- Niveau d'ouverture faible

#### Résultat 10.4.1



18

**Donnez votre opinion, vos suggestions et vos conseils** par rapport à cette mesure

#### Résultat 10.4.2

Les réponses à ces outils et mesures proposées sont à peu près identiques à la précédente. Le choix de faire respecter la réglementation existante qui est supposée contrôler cet enjeu (contrôle du déboisement, bandes riveraines minimales, etc.) versus mettre sur pied de nouveau programme est un sujet qui revient fréquemment dans les réponses. Une personne propose de faire une pierre deux coups et de favoriser des espèces végétales qui pourraient augmenter la biodiversité dans l'écosystème.

Sujet de réponse	Occurrence
Ouvert à l'idée, si compensations financières	5



Pas assez d'information / doit peser le pour et le contre	3
Bonne idée	3
Des mesures sont déjà en place	2
Peut causer des ennuis (ex. espèces néfastes)	2
Faire respecter la réglementation sur le déboisement et les bandes riveraines à la place	2
Difficile à implémenter / suivis nécessaires	2
Favoriser la restauration passive	2
Aucune réponse ou hors sujet	24

- L'adoption de mesures réglementaires visant à contrôler l'érosion causée par les secteurs agricoles et forestiers ;

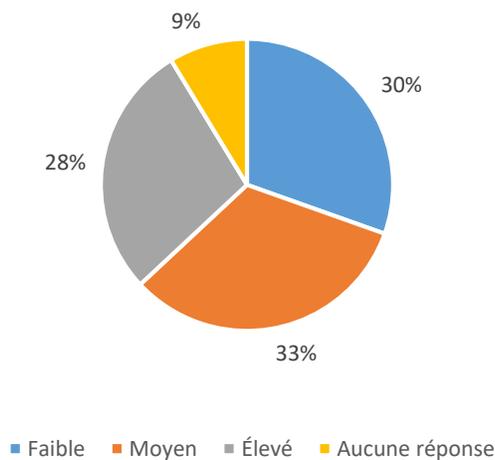
Quel est votre niveau d'ouverture à l'adoption de ce type de mesure sur le territoire de la MRC du Granit?

- Niveau d'ouverture élevé
- Niveau d'ouverture moyen
- Niveau d'ouverture faible

19

### Résultat 10.5.1

#### Outils et mesures



**Donnez votre opinion, vos suggestions et vos conseils** par rapport à cette mesure

### Résultat 10.5.2

Un bon nombre de répondants ne sont pas très ouverts à l'idée d'introduire de nouvelles mesures réglementaires pour contrôler l'érosion, ou tout autre phénomène. En effet, plusieurs mentionnent que ces mesures existent déjà et qu'il serait préférable de les faire respecter au lieu d'en ajouter. Il est à noter qu'il n'y a pas de normes pour contrôler directement l'érosion en milieu agricole et forestier sur le territoire de la MRC du Granit.

Au lieu de mettre sur pied de nouvelles normes, plusieurs répondants favorisent plutôt des travaux spécifiques pour contrer l'érosion, comme l'enrochement et la revégétalisation des bandes riveraines par exemple.

Sujet de réponse	Occurrence
Ces mesures existent déjà, les faire respecter	12
Favoriser l'enrochement	5
Favoriser la revégétalisation / reboisement	3
Agroforesterie pas responsable de l'érosion (urbanisation, villégiature)	3
Ouvert à l'idée, si compensation financière	2
Aucune réponse ou hors sujet	23

20

- L'adoption d'un règlement sur l'écoulement des eaux, identifiant notamment des secteurs où les cours d'eau sont surchargés et pour lesquels le drainage serait encadré ;

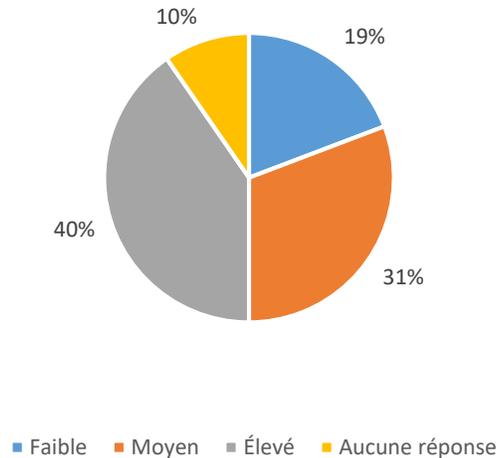
Quel est votre niveau d'ouverture à l'adoption de ce type de mesure sur le territoire de la MRC du Granit?

- Niveau d'ouverture élevé
- Niveau d'ouverture moyen
- Niveau d'ouverture faible



## Résultat 10.6.1

### Outils et mesures



**Donnez votre opinion, vos suggestions et vos conseils** par rapport à cette mesure

## Résultat 10.6.2

À l'image de la mesure précédente, plusieurs réponses vont dans le sens que la réglementation existe déjà et qu'il serait plus approprié de la faire respecter que d'en adopter de nouvelles. Au fur et à mesure que les questions du sondage avancent, les répondants qui avaient un point à faire passer l'ont fait, et 28 d'entre eux n'ont donc pas répondu à la question ou ont écrit une réponse hors sujet.

Notons toutefois quelques bonnes idées comme l'importance d'effectuer un suivi si de telles réglementations entrent en vigueur, ou l'idée d'effectuer des travaux permettant de contrôler le drainage, comme l'enrochement ou les étangs de rétention.

Sujet de réponse	Occurrence
Ces mesures existent déjà, les faire respecter	9
Planification / suivis avec des experts sont nécessaires	2
Limiter les travaux de drainage	2
Favoriser l'enrochement	2
Aucune réponse ou hors sujet	28



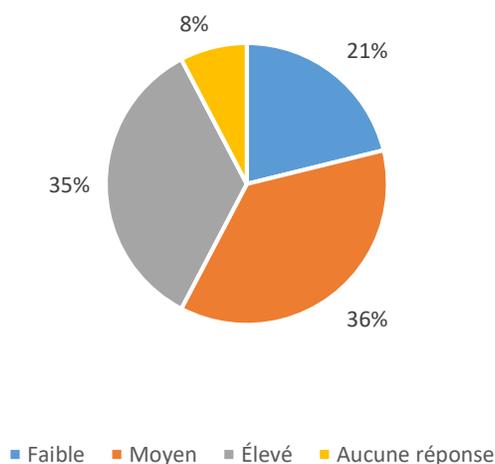
- Le renforcement de l'application des règlements actuels par les municipalités et la MRC (ajout de ressources dédiées, campagne de sensibilisation, etc.).

Quel est votre niveau d'ouverture à l'adoption de ce type de mesure sur le territoire de la MRC du Granit?

- Niveau d'ouverture élevé
- Niveau d'ouverture moyen
- Niveau d'ouverture faible

### Résultat 10.7.1

#### Outils et mesures



22

**Donnez votre opinion, vos suggestions et vos conseils** par rapport à cette mesure.

### Résultat 10.7.2

Les répondants ont souligné qu'ils préféreraient miser sur la sensibilisation et l'information lorsqu'on leur demande si le renforcement de l'application des règlements actuels par les municipalités et la MRC était une bonne mesure.

Le renforcement de l'application des règlements existant demeure toutefois une mesure privilégiée si on la compare à l'introduction de nouveaux règlements et de nouvelles normes. Pour ce faire, les répondants mentionnent que l'ajout d'inspecteurs serait nécessaire. Ils soulignent également que le renforcement de la réglementation devrait être une responsabilité des municipalités et non de la MRC. La compréhension du rôle de la MRC devrait être mieux communiquée par rapport à cet enjeu, puisque les municipalités



dépendent grandement du support de la MRC pour les questions relatives à l'application de la réglementation.

Sujet de réponse	Occurrence
Miser sur la sensibilisation / information	9
Laisser cela au gouvernement provincial	6
Ajouter des ressources financières / inspecteurs	5
Donner les responsabilités aux municipalités, ne pas impliquer la MRC	3
Aider au lieu de réglementer	2
Aucune réponse ou hors sujet	23

### Résultat 10.8

Pour conclure la question 10, certains répondants ont développé sur d'autres outils et mesures qui pourraient être mis sur pied pour réduire l'empreinte de l'agriculture et la foresterie sur les milieux humides et hydriques. Parmi ceux-ci, récompenser les meilleures pratiques combinées aux sanctions prévues par la loi et les règlements est un sujet qui a été évoqué plus d'une fois et qui contribuerait à une plus grande adhésion des producteurs aux enjeux des MHH.

23

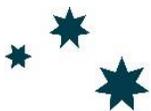
Sujet de réponse	Occurrence
Récompenser les meilleures pratiques au lieu de sévir	2
Ouvert à ces idées, si compensation financière	2
Faire respecter la réglementation en place	2
Laisser cela au gouvernement provincial	2
Aucune réponse ou hors sujet	34

## 11. Autres éléments à partager

Avez-vous d'autres éléments dont vous souhaitez nous faire part dans la démarche d'élaboration des PRMHH ?

### Résultat

Les autres éléments dont les répondants voulaient faire part dans ce sondage ont déjà été dits dans les autres questions. Le fait qu'ils soient répétés à cette question prouve



toutefois que ce sont des sujets importants pour eux. L'élément qui est revenu le plus souvent dans cette question est le fait d'être informé en amont de la décision. Les propriétaires n'aiment pas être mis au courant d'une mesure à mi-chemin dans le processus, et encore moins de se faire dire quoi faire. Ils préfèrent qu'on travaille avec eux dans le but de corriger une situation.

C'est sans surprise que le désir d'avoir des rencontres terrain et des suivis avec des professionnels a été réitéré. Il en est de même pour l'enjeu des compensations financières.

Un point intéressant et qui a été peu discuté dans le sondage est le fait que les répondants aimeraient avoir une carte de leur propriété avec les délimitations bien définies des MHH. Bien que ces données sont très difficiles à cartographier précisément et sont évolutives dans le temps, la démarche du PRMHH permettra à terme d'illustrer de façon plus précise les MHH et d'accompagner les propriétaires pour faire l'identification de tels milieux.

Sujet de réponse	Occurrence
Informers les propriétaires en amont	4
Compensations financières	3
Rencontre terrain / accompagnement professionnel	3
Information (carte de propriété)	2

## Conclusion

Comme il a déjà été dit, la consultation des acteurs ou groupes d'acteurs est une étape cruciale dans la démarche d'élaboration d'un plan d'une telle nature. Les producteurs agricoles et forestiers sont un groupe prépondérant sur le territoire de la MRC et ceux-ci jouent un rôle très important d'un point de vue économique, social et environnemental. C'est pourquoi ce sondage, qui est l'amorce d'un important exercice de consultation et concertation, leur a été destiné.

Nous avons pu constater quelques grandes tendances dans les réponses de ce sondage. Les propriétaires agricoles et forestiers comprennent toute l'importance de la protection de l'environnement pour la poursuite de leurs activités et souhaitent poser des gestes pour assurer la réussite des projets. Toutefois, l'accompagnement qui leur est offert suite à l'adoption de diverses normes, règles et mesures mérite d'être amélioré, que davantage d'explications soit partagées afin d'éviter les mésententes et pour en faire de réels alliés. En ce sens, des visites d'inspecteurs ou de professionnels dans le but d'expliquer, de conseiller ou de sensibiliser est quelque chose que les producteurs apprécieraient grandement et contribueraient à améliorer les connaissances de ces personnes par rapport aux enjeux des activités agroforestières et de la conservation des milieux humides et hydriques. Et comme pour tout domaine d'activité, les propriétaires touchés par des changements à leur pratique dans un souci de protection de l'environnement est quelque



chose à quoi ils sont ouverts, à condition que les pertes que cela engendre soient compensées.

La MRC du Granit tient à remercier les participants de ce sondage d'avoir pris de leur précieux temps pour partager leur point de vue, apporter leurs idées et alimenter la réflexion et la discussion dans le cadre de l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques. Le Plan sera déposé au début de l'été 2022 et permettra d'entreprendre différentes actions visant la protection des milieux humides et hydriques pour les 10 prochaines années.

